



VOTRE PARTENAIRE SANTÉ-TRAVAIL

**PRST : la prévention primaire au cœur du dialogue
de l'entreprise, 18 juin 2018**



SES 4 MISSIONS PRINCIPALES :

- La mise en place d'actions en entreprise : priorité à la prévention primaire.
- La surveillance de l'état de santé des salariés.
- La transmission de conseils aux employeurs, aux travailleurs et à leurs représentants.
- La traçabilité des expositions professionnelles et veille sanitaire.

DES VISITES MÉDICALES DE MOINS EN MOINS FRÉQUEMMENT...OUI !

**MAIS UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS PRÉSENTE DE PLUS
EN PLUS SOUVENT sur le terrain...**

- Afin d'accompagner au mieux.
- Les employeurs et les salariés.
- Dans la prévention des risques professionnels.
- L'AST mène également **des actions en entreprise.**



Elles s'inscrivent
dans une démarche de prévention
AST = RÔLE PRÉVENTIF



**Présence sur le terrain
indispensable**



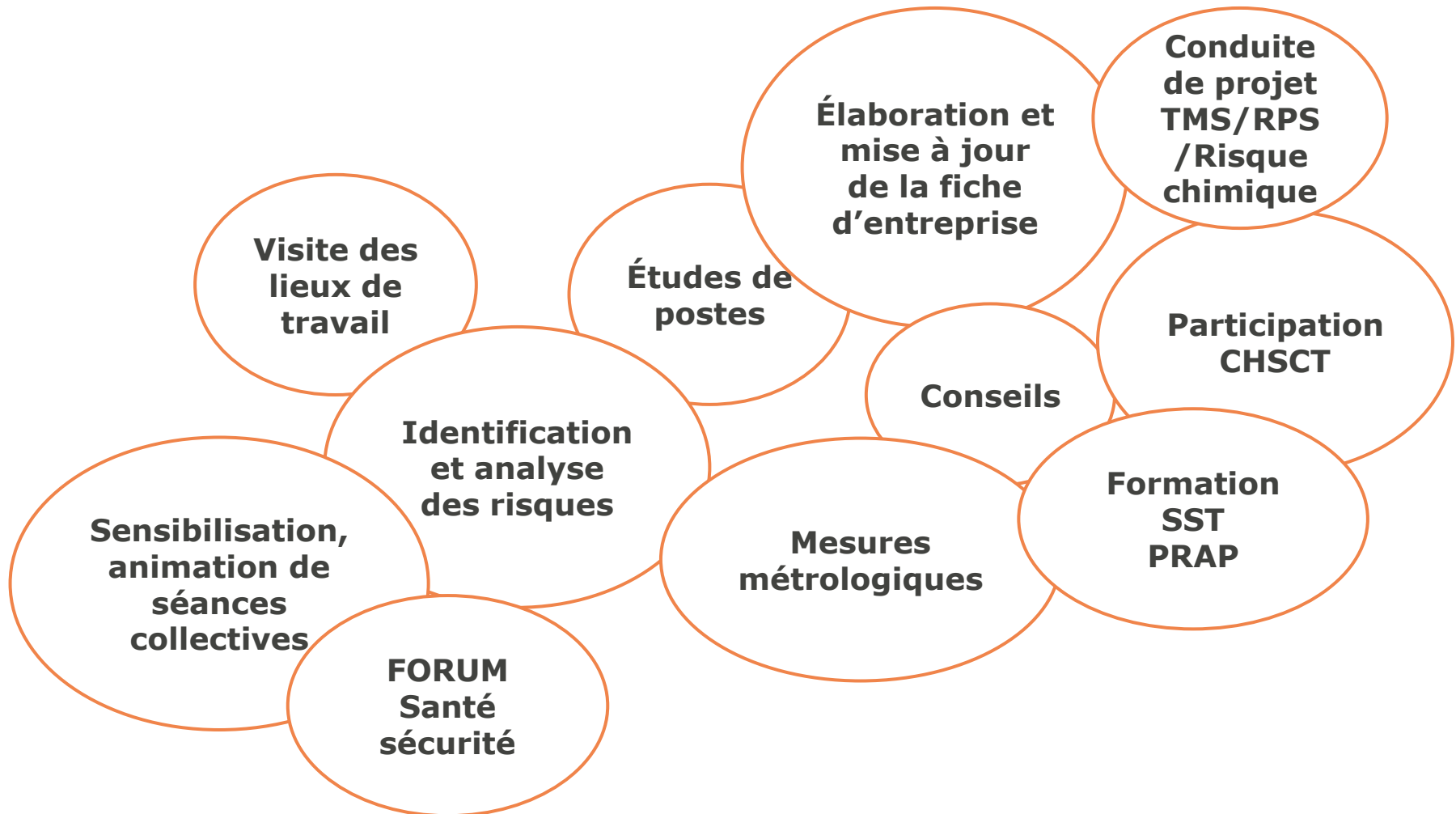
**Proximité avec les
entreprises, les employeurs
et leurs salariés**

**Repérage des situations à risques pouvant
porter atteintes à la santé (manipulation de
produits chimiques, gestes répétitifs,
manutention, risques psychosociaux...).**

QUELLES TYPES D' ACTIONS MENÉES ?



MENÉES PAR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, ANIMÉES ET COORDONNÉES PAR LE MÉDECIN DU TRAVAIL



SUR QUELLES THÉMATIQUES ?

- Hygiène sécurité et environnement.
- Toxicologie.
- Ergonomie.
- Maintien dans l'emploi.
- Addictions-nutrition.
- Santé sécurité en général.
- PRAP, SST, Aide et prévention secours du secteur soin à domicile.





Pour aller plus loin,

Retrouvez-nous sur le site :

www.actionsantetravail.fr





Action
Santé
Travail

MERCI de votre attention



174 route de Béthune
62160 AIX-NOULETTE



03.21.18.42.00



03.21.18.42.12



www.actionsantetravail.fr

